ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Troisième session, 57e législature

FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 3

le jeudi 29 novembre 2012

AFFAIRES COURANTES

Prière
Condoléances et messages de sympathie *(préavis au président)*
Présentation d'invités
Félicitations et hommages (10 minutes)
Présentation de pétitions
Réponse aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Déclarations de députés (10 minutes)
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Avis d'affaires émanant de l'opposition
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

Reprise du débat sur la motion portant sur une adresse en réponse au discours du trône.
Débat ajourné par M. Boudreau.
Reprise du débat le jeudi 29 novembre 2012.

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

Projets de loi dont la deuxième lecture est ordonnée

2, *Loi concernant la réforme de l'impôt foncier.* L'hon. M. Fitch.
3, *Loi concernant la Loi sur la prestation de services régionaux.* L'hon. M. Fitch.
4, *Loi modifiant la Loi sur les produits naturels.* L'hon. M^{me} Blais, c.r.
5, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur.* L'hon. M. Trevors.
6, *Loi modifiant la Loi sur le paiement des services médicaux.* L'hon. M. Flemming, c.r.

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motions réglées

Motion 4 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 28 novembre 2012.

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION

7, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif.* M. Boudreau.
8, *Loi sur l'inscription des lobbyistes.* M. Fraser.

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 1 — M. Kenny, appuyé par M. Haché, proposera, le jeudi 6 décembre 2012, la résolution suivante :
attendu que la fermeture imminente de la mine Xstrata, à Bathurst, entraînera directement et indirectement la perte de centaines d'emplois ;
attendu que l'économie du Nord a subi au cours des dernières années de nombreux revers en raison du déclin de diverses industries et que la fermeture de Xstrata ne fera qu'exacerber le ralentissement économique ;
attendu que la base de connaissances, le savoir-faire et les ressources humaines dans la région assureraient un excellent terrain de formation aux personnes intéressées à acquérir des compétences en matière d'exploitation minière ;
attendu que des compagnies minières à l'échelle mondiale cherchent des milliers de travailleurs qualifiés dans les métiers miniers ;
attendu que l'instauration d'un programme des métiers miniers et d'un centre d'excellence en exploitation minière, ainsi que les possibilités de recherche qui en découleraient, ouvrirait au nord du Nouveau-Brunswick d'importantes perspectives économiques ;
attendu que l'établissement de formation et le centre d'excellence aideraient tant le nord du Nouveau-Brunswick que l'exploitation minière dans l'ensemble du Canada ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à nouer un partenariat avec l'industrie minière et le gouvernement fédéral en vue d'établir un centre d'excellence en exploitation minière et un centre de formation à Bathurst après la fermeture de la mine.

Motion 2 — M. Collins, appuyé par M. Doucet, proposera, le jeudi 6 décembre 2012, la résolution suivante :
attendu que les travaux de remise à neuf de Point Lepreau ont trois ans de retard et dépassent de 1 milliard de dollars le budget ;
attendu que l'ancien gouvernement progressiste-conservateur de Bernard Lord a signé en 2006 le contrat de remise à neuf, sans que ce dernier prévoie une protection suffisante contre un dépassement aussi excessif des coûts de la part de la société d'État fédérale EACL ;
attendu que le ministre de l'Énergie a dit à la Chambre que son gouvernement n'acceptera rien de moins du gouvernement du Canada que l'indemnisation intégrale du dépassement des coûts à Point Lepreau ;
attendu que l'opposition appuie l'intention du ministre de l'Énergie d'obtenir une indemnisation intégrale ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick de définir « indemnisation intégrale » et d'expliquer à la population du Nouveau-Brunswick comment le ministre de l'Énergie obtiendra du gouvernement fédéral l'indemnisation intégrale du montant total du dépassement des coûts à Point Lepreau.

Motions portant dépôt de documents

Motion 3 — M. Arseneault, appuyé par M. Albert, proposera, le jeudi 6 décembre 2012, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés depuis le 13 octobre 2010 entre, d'une part, les ministères, les organismes, les sociétés de la Couronne, les conseils et d'autres entités du gouvernement provincial et, d'autre part, Alexander Proudfoot.

RAPPORTS/DOCUMENTS

DÉPÔT AU BUREAU DU GREFFIER

Discours du trône, Troisième session de la 57e législature du Nouveau-Brunswick
— déposé le 27 novembre 2012.

Rapport annuel 2011-2012, ministère du Tourisme et des Parcs
— déposé le 28 novembre 2012.

Rapport annuel 2011-2012, ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport
— déposé le 28 novembre 2012.

Donald J. Forestell,
greffier de l'Assemblée législative